



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	7
• Présents	5
• Votants	5
• Absents	2
• Exclus	0

Date de convocation : jeudi 09 septembre 2021.

Date d'affichage : lundi 20 septembre 2021.

Le seize juin deux mille vingt et un, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT et Maxime ZIELONY

Absente non-excusee : Madame Andréa ROUME.

Absent excusé : Monsieur Michel TRONCHE

Procuration : néant

Délibération N°20/2021 ADHESION AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA PRISE DE POSTE DE SECRETARIAT DE MAIRIE DU CDG 88

CONSIDÉRANT que la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment les articles 22 et 25, prévoit que les Centres de gestion peuvent mettre à disposition des agents auprès des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux.

Le Maire présente la convention d'adhésion au service d'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie proposée par le CDG 88, et les conditions de sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- APPROUVE la convention susvisée telle que présentée par Monsieur le Maire,
- AUTORISE le Maire ou son délégué à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Vosges, ainsi que les documents y afférents,
- DIT que les dépenses nécessaires, liées à la mise en œuvre de l'accompagnement à la prise de poste de secrétaire de mairie seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le 20 septembre 2021.

JEAN PIERRE POIROT
2021.09.20 17:15:58 +0200
Ref:20210920_170201_1-1-O
Signature numérique
le Maire